

Annexe 13

Modèle de procès-verbal résultats CAPA des AAE de l'académie de la Guyane

SCRUTIN DU 8 DÉCEMBRE 2022

Réunion du 8 décembre 2022

PROCLAMATION DES RESULTATS

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 06 12 2022, le bureau de vote [central] réuni le jeudi 8 décembre 2022, à 14 heures 00, au Rectorat de Guyane site Troubiran, proclame les résultats électoraux suivants :

A. Composition du bureau de vote

Président BVE	HULIC	THIERRY
Secrétaire BVE	MARIE-ANGELIQUE	NATHALIE
Secrétaire suppléant BVE	DECHESNE	DOMINIQUE
Délégué de liste BVE	MOURIESSE	EDDY

B. Résultats du dépouillement

Données générales

Nombre des électeurs inscrits :	44
Nombre des votants :	21
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	3
Nombre de suffrages valablement exprimés :	18

Listes en présence

Listes en présence	A et I-UNSA	[préciser]	[préciser]	[préciser]	[préciser]	[préciser]	[préciser]
Nombre de voix	18						
Nombre de sièges	2						

C. Calcul du nombre de sièges attribués à chaque liste en présence

Etape 1 : calcul du quotient électoral (QE) = 9

(QE = Nombre de suffrages valablement exprimés / Nombre de sièges de titulaires à pourvoir)

Etape 2 : répartition des sièges suivant le QE

Listes en présence	Nombre de siège(s) obtenu(s) selon la règle du QE
A et I-UNSA	2

Nombre de sièges pourvus selon la règle du QE (A) sur nombre total de sièges de représentants titulaires à pourvoir (B) répartis selon la règle du QE = 2

Nombre de sièges restant à pourvoir (B) – (A) = 0

Etape 3 : répartition selon la plus forte moyenne (PFM) si nécessaire :

Attribution du siège n° _____

Listes en présence	Plus forte moyenne
A et I-UNSA	

La liste [préciser organisation syndicale ou union d'organisations syndicales] a la plus forte moyenne et obtient donc le siège n° _____.

Attribution du siège n° _____

Listes en présence	Plus forte moyenne
A et I-UNSA	

La liste [préciser organisation syndicale ou union d'organisations syndicales] a la plus forte moyenne et obtient donc le siège n° _____.

Etc.

Résultats :

Listes en présence	Nombre de sièges obtenus à l'issue de la répartition
A et I-UNSA	2

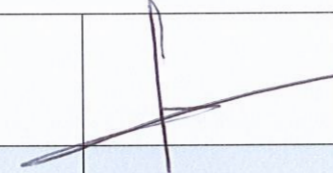
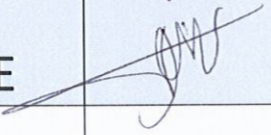

D. Représentants des organisations syndicales proclamés élus

Titulaires	Mme ATTICOT-DIT-RAVINO Liliane – A&I UNSA
	M. CETOUTE Cléus – A&I UNSA
Suppléants	Mme GIRARD Valérie – A&I UNSA
	Mme REIVAX Magalie – A&I UNSA

E. Observations

--

F. Emargements

Président BVE	HULIC	THIERRY	
Secrétaire BVE	MARIE- ANGELIQUE	NATHALIE	
Secrétaire suppléant BVE	DECHESNE	DOMINIQUE	
Délégué de liste BVE	MOURIESSE	EDDY	

PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS

CAPA des AAE de l'académie de la Guyane

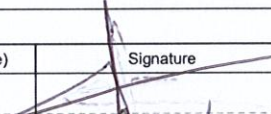


RÉSULTATS		du 01/12/2022 à 08h00		au 08/12/2022 à 17h00		
A. Nombre d'électeurs inscrits	A = 44	Y a-t-il eu carence de candidatures? <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	Nombre de listes présentées			1
B. Nombre de votants	B = 21		Nombre de sièges à pourvoir P =			2
C. Bulletins blancs ou nuls	C = 3		Quotient électoral (2 décimales)			
D. Suffrages valablement exprimés (B - C)	D = 18		$G = \frac{D}{P} = \frac{18}{2} = 9,00$			9,00

Nom des syndicats et/ou des listes communes	Nom de l'organisation syndicale telle qu'elle figure dans le dépôt de la liste des candidatures	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste S (Total = D)	Nombre de sièges titulaires attribués à chaque liste selon la règle du quotient $K = \frac{S}{G}$	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne : pour chaque liste inscrire successivement les valeurs du rapport $\frac{S}{K+1}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges (2 décimales)			Nombre d'élus titulaires par liste
				1er siège	2ème siège	3ème siège	
A&I UNSA pour Aujourd'hui & pour demain	A et I-UNSA	18	2				2

Dans le cas où des listes communes se sont présentées, indiquez pour chacune :

Nom de la liste commune	Noms des syndicats entrant dans cette liste	Nom des organisations syndicales d'affiliation aux syndicats	Répartition des suffrages entre organisations (en %)

Les membres du bureau de vote électronique attestent qu'il a bien été constaté que la somme des suffrages exprimés et des votes blancs émis par voie électronique correspond au nombre de votants de la liste d'émargement qui est annexée au présent procès-verbal sous sa forme dématérialisée. Les membres du bureau de vote électronique attestent que cette liste d'émargement annexée est strictement identique à la liste d'émargement scellée par la solution de vote électronique à la clôture du scrutin.

Signature des membres du bureau de vote		
NOM et PRENOM	Qualité (si délégué de liste, indiquer l'organisation syndicale)	Signature
HOLLIC THIERRY	Président	
MARIE-ANGÉLIQUE	Secrétaire	
Eddy MOURIÈSE	Secrétaire académique	

<i>professionnelles</i>						
2022						
<i>Rappel des résultats</i>						
<i>(à renseigner sur l'onglet "Saisie du dépouillement")</i>						
Inscrits	44		Exprimés	18		
Votants	21		Nb sièges	2		
Blancs/nuls	3		Quotient	9,00		
		1er tour (quotient)	2e tour (plus forte moyenne)		3e tour (plus forte moyenne)	
Liste	Voix	Sièges attribués 1er tour au quotient	Moyenne tour 2	Sièges attribués - tour 2	Moyenne tour 3	Sièges attribués - tour 3
A et I-UNSA	18	2	✓ 6,00	3	✓ 4,50	4
		0				
		0				
		0				
		0				
		0				
		0				
		0				
		0				
		0				
		0				
		0				
		0				
		0				
		0				
		0				
		0				
		0				
		0				
		0				
		0				
Nombre de sièges attribués		2		3		4
Nombre de sièges restant à attribuer		0		-1		-2

HT

MUE AM